

Produit

La bande ORALITE® GP 340 Shadow series, résistante aux conditions climatiques extrêmes et aux solvants, est conçue pour être soit cousue soit soudée haute fréquence sur le vêtement haute visibilité. Le coefficient de rétroréflexion de cette bande dépasse les plus hautes exigences de la norme EN ISO 20471:2013 et un laboratoire d'analyses agréé l'a certifiée conforme. De plus, la bande jaune fluorescente est certifiée conforme à la norme EN ISO 20471:2013 à caractéristiques combinées.

Composition

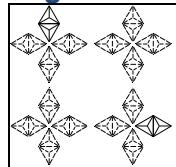
La bande ORALITE® GP 340 Shadow series se compose de microprismes rétroréfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère souple, lisse, robuste et résistant aux intempéries et aux U.V. La matière réfléchissante est soudée à un film polymère traité pour résister aux U.V afin de protéger la surface des prismes des salissures et de l'humidité.

Homologation du produit

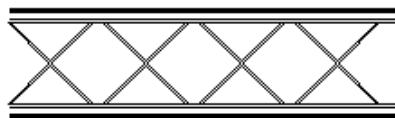
EN ISO 20471:2013

Les tests d'homologation pour les vêtements en vue de l'obtention du marquage CE sont disponibles sur simple demande.

Logo du film



Aspect visual de la bande



Couleur

Les couleurs disponibles pour le film rétroréfléchissant sont le blanc, l'orange et le jaune fluorescent. La bande ORALITE® GP 340 Shadow series peut être personnalisée en imprimant un logo discret en dessous du film rétroréfléchissant supérieur. Il est recommandé d'utiliser un support blanc (ou d'une couleur claire) afin d'obtenir un effet optimal.

La bande ORALITE® GP 340 Shadow series répond aux exigences de couleur du tableau 1 lorsque les mesures sont prises conformément à la publication n° 15.2 de la CIE. Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la couleur satisfaisante lorsque celle-ci est mesurée avec le facteur de luminance D₆₅ grâce à un spectroradiomètre.

Rétroréflexion

La bande ORALITE® GP 340 Shadow series répond aux exigences minimales de rétroréflexion de la norme EN ISO 20471:2013, d'après les tests réalisés conformément aux procédures énoncées par la norme EN ISO 20471 :2013. Les coefficients de rétroréflexion de la bande ORALITE® GP 340 Shadow series (R' ou R_A, cd/lux/m²) sont fournis dans le tableau 1 et le tableau 2.

Conditions d'entretien

La bande ORALITE® GP 340 Shadow series lavée conformément à la norme EN ISO 20471:2013, section 7.4.5.1 supporte un minimum de 100 lavages à 60° C lorsqu'elle est combinée à différents types de support.



Instructions d'application

Veuillez contacter ORAFOL et consulter la fiche Instructions d'application pour obtenir des informations complètes.

Conservation

Stockez la bande ORALITE® GP 340 Shadow series dans un endroit frais et sec et utilisez-la au cours de l'année de sa réception.

Tableau 1 – Coefficient de rétroréflexion, blanc / jaune fluorescent

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	580	450	300	200
0,33°	370	300	200	150
1,00°	100	90	50	40
1,50°	25	20	18	14

*Le coefficient de rétroréflexion (R' ou R_A) s'exprime en cd/lux/m²

Tableau 2 – Coefficient de rétroréflexion, orange

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	400	315	210	140
0,33°	280	240	180	100
1,00°	70	60	35	25
1,50°	16	14	12	8

*Le coefficient de rétroréflexion (R' ou R_A) s'exprime en cd/lux/m²

Tableau 3 - Couleur

Couleur	Coordonnées chromatiques*							
	1		2		3		4	
	x	y	x	y	x	y	x	y
15 Blanc	0,303	0,300	0,368	0,366	0,340	0,393	0,274	0,329
20 Jaune fluorescent	0,387	0,610	0,356	0,494	0,398	0,452	0,460	0,540
07 Orange	0,558	0,352	0,636	0,364	0,570	0,429	0,506	0,404

*Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité selon le diagramme de la CIE

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.



La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

